



## Séance ordinaire du conseil municipal, Lundi 2 juin 2014

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce cinquième jour de mai deux mille quatorze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs :	André Hudon, maire
	Louis Cayer, conseiller siège no: 1
Madame	Kathy Côté, conseillère siège no :2
Messieurs	Eugène Miville, conseiller siège no : 3
	Jean Bernier, conseiller siège no: 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège no :5
Monsieur	Marcel Lemieux, conseiller siège no : 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Hudon maire; madame Geneviève Cloutier, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mai 2014
5. Correspondance
6. Gestion Financière
  - 6.1. Factures du mois
7. Administration
  - 7.1. Horaire d'été du bureau municipal
  - 7.2. Fermeture du bureau pendant le congrès de l'ADMQ
8. Voirie
  - 8.1. Lancement d'un appel d'offres sur invitation pour pose de gravier sur la Route de l'Église
  - 8.2. Demande pour instaurer une limite de vitesse et déterminer le positionnement des panneaux de signalisation dans le Chemin Ixworth
  - 8.3. Démission de M. Martin Michaud de son poste d'employé de voirie
  - 8.4. Embauche de M.Keven Anctil à titre d'employé de voirie
  - 8.5. Achat et installation de glissières de sécurité dans le 4e Rang
9. Santé et Bien-être
  - 9.1. Demande de subvention au programme Nouveaux horizons pour les aînés pour l'adaptation aux aînés du parc des loisirs
  - 9.2. Réorganisation chez Orléans Express et possibilité d'un plan de transport régional
10. Urbanisme
  - 10.1. Attribution d'un numéro civique à un garage de la rue Beaulieu, propriété de monsieur Yves Lizotte
11. Loisirs et culture
  - 11.1. Fête nationale
  - 11.2. Camp de jour
  - 11.3. Demande de subvention au Programme « L'initiative d'investissement local » pour la rénovation de l'Hôtel de Ville
  - 11.4. Demande de subvention au Programme « L'initiative d'investissement local » pour la rénovation du Chalet des loisirs
12. Varia
13. Période de questions

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
liste des comptes à payer pour le mois de mai		
AGRO ENVIRO LAB		101.18 \$
AQUATECH		54.56 \$
BÉLANGER ÉLECTRIQUE		141.42 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE		255.97 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS	service conseil	574.88 \$
CARQUEST PIECES D'AUTO		47.56 \$
CCAQ	centrale d'alarme	165.56 \$
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LDT	produits bio-fosse	1 097.40 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA/RIVIERE		1 200.00 \$
DENIS LIZOTTE		379.41 \$
DENIS MIVILLE		75.00 \$
DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.		713.24 \$
FLEURISTE LE BEL AROME INC.		40.24 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		4.00 \$
GAETAN MIVILLE		68.98 \$
GARAGE J. C. HUDON INC.		170.11 \$
GARAGE S. LEMIEUX		426.45 \$
GESTION MICHELLE LÉVESQUE	ménage	383.26 \$
GROUPE DYNACO		69.63 \$
MALLETTE	reddition de comptes	379.42 \$
MINISTRE DES FINANCES		17 897.00 \$
MRC DE KAMOURSKA		655.84 \$
PAUL-ÉMILE LÉVESQUE	fourrière	41.00 \$
PETITE CAISSE MUN. ST-ONESIME		87.83 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD INC.		42.59 \$
RAYNALD BEAULIEU INC		19.95 \$
RÉGIE INTER. DES MAT. RÉ. DU KAM. O		6 780.75 \$
SECOURS R.M.		36.04 \$
SERVICE DE PRÉVENTION KAMOURASKA-L'ISLET		73.97 \$
SERVICE SANITAIRE ROY		278.24 \$
SIGMA AUTOMATISATION		97.73 \$
SIGNEL SERVICES INC.	cônes	284.57 \$
TECH MINI-MÉCANIQUE ENR.		62.53 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE INC.		1 780.68 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP		1 001.48 \$
VILLE LA POCATIÈRE		344.93 \$
Sous-total		35 833.40 \$
Les incompressibles		
FQM	formation élues	494.40 \$
Location photocopieur		336.33 \$
BELL CANADA		222.65 \$
CAISSE POPULAIRE DE L'ANSE DE LA POCATIÈ	frais de services	219.85 \$
CAISSE POPULAIRE DE L'ANSE DE LA POCATIÈ	intérêts sur emprunt	393.01 \$
DESJARDINS SERVICE DE PAIES		54.68 \$
KEVEN ANCTIL	bottes	195.44 \$
SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA		150.00 \$
VISA		57.34 \$
Salaires et charges sociales (1er au 31 mai)	Geneviève Cloutier	} 9 948.32 \$
	Anik Bouchard-Vézina	
	Bertrand Ouellet	
	Kevin Anctil	
Sous-total		12 072.02 \$
GRAND TOTAL		<u>47 905.42 \$</u>

- Rés.113-2014 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- Madame la directrice fait la lecture de l'ordre du jour.
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le point varia ouvert.
- ADOPTÉE
- Rés.114-2014 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:
- D'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
- ADOPTÉE
- Rés.115-2014 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2014**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE
- CORRESPONDANCE**
- MAMOT : Conformité de l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière  
Rénovation cadastrale : début des travaux  
M. Paul-Émile Lévesque : Ne pourra plus recueillir les chiens
- Rés.116-2014 Factures du mois**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que les factures du mois de mai au montant de 47 905.42\$ soient acquittées.
- ADOPTÉE
- Rés.117-2014 Horaire d'été du bureau municipal**
- Considérant les demandes de la directrice générale;
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que le bureau municipal soit ouvert de 9h à 16h, incluant l'heure du dîner, du lundi au jeudi pendant la période estivale, soit du 25 juin au 7 août inclusivement.
- ADOPTÉE
- Rés.118-2014 Fermeture du bureau pendant le Congrès de l'ADMQ**
- Considérant que le Congrès annuel de l'ADMQ se tiendra du 11 au 13 juin;
- Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que le bureau municipal soit fermé pendant cette période.
- ADOPTÉE
- Rés.119-2014 Lancement d'un appel d'offres sur invitation pour pose de gravier sur la Route de l'Église**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que la municipalité lance un appel d'offres sur invitation à huit entrepreneurs de la région pour la livraison de 0-3/4 concassé (MG20) à la Route de l'Église, placé 4 pouces d'épais à l'aide de l'outil approprié;
- Que l'ensemble des travaux devrait atteindre 10 000\$+ tx.
- ADOPTÉE

- Rés.120-2014**      **Demande au Ministère des Transports pour instaurer la limite de vitesse dans le Chemin Ixworth**
- Considérant que le Chemin Ixworth est une route municipalisée appartenant à la municipalité;
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que le conseil demande au Ministère des Transports de faire les recommandations nécessaires pour instaurer la limite de vitesse dans ce chemin;
- Que le conseil demande également au Ministère de lui indiquer le positionnement des panneaux sur ce chemin.
- ADOPTÉE
- Rés.121-2014**      **Démission de M. Martin Michaud de son poste d'employé de voirie**
- Il est proposé par madame la conseillère Kathy Côté et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que le conseil accepte la démission de monsieur Martin Michaud de son poste d'employé de voirie.
- ADOPTÉE
- Rés.122-2014**      **Embauche de M. Keven Anctil à titre d'employé de voirie**
- Considérant que M. Keven Anctil travaillait déjà occasionnellement pour remplacer M.Michaud;
- Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que la municipalité embauche M. Kevin Anctil comme assistant de voirie à temps plein, pour la période estivale.
- ADOPTÉE
- Rés.123-2014**      **Achat et installation de glissières de sécurité dans le 4e Rang**
- Considérant les deux soumissions reçues;
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que la municipalité procède à l'achat et à l'installation de glissières de sécurité dans le 4e Rang, près de la borne-fontaine, pour un montant estimé à 7 987.50 +tx, par Construction BCK.
- ADOPTÉE
- Rés.124-2014**      **Demande de subvention au Programme nouveaux horizons pour les aînés**
- Considérant le désir de la municipalité d'adapter le terrain entourant le Chalet des loisirs afin d'en faire un parc accueillant pour les aînés;
- Il est proposé par madame la conseillère Kathy Côté et résolu à l'unanimité des conseillers:
- Que la municipalité dépose une demande d'aide au Programme nouveaux horizon pour les aînés, afin d'aménager le terrain entourant le Chalet des loisirs en y installant des bancs, tables, éclairage approprié et autre mobilier urbain qui aura été décidé par un comité constitué d'aînés;
- Que la municipalité participe financièrement en donnant 500\$ au projet, et en offrant le temps de son agente de développement;
- Que la directrice générale et l'agente de développement soient autorisées à signer les documents à cet effet.
- ADOPTÉE
- Rés.125-2014**      **Attribution d'un numéro civique à un garage de la rue Beaulieu, propriété de monsieur Yves Lizotte**
- Considérant que la maison de monsieur Yves Lizotte porte le numéro 17 rue Beaulieu,

Considérant que la maison voisine porte le numéro 23;

Considérant qu'un terrain constructible est présent entre les deux;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux  
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le garage situé sur le lot 129-1, appartenant à monsieur Yves Lizotte, porte le  
numéro 19, rue Beaulieu.

ADOPTÉE

**Rés.126-2014**

**Fête nationale**

Considérant que la municipalité a reçu une subvention de 500\$ pour l'organisation de la  
Fête de la St-Jean;

Il est proposé par madame la conseillère Kathy Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité mandate monsieur le conseiller Marcel Lemieux et madame Anik  
Bouchard-Vézina, agente de développement, pour organiser la fête;

Que le maire est demandé pour faire un discours patriotique, suivi de la levée du drapeau  
lors de cette journée;

Que la municipalité participe financièrement pour 300\$ à la tenue de cette fête.

ADOPTÉE

**Rés.127-2014**

**Camp de jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier  
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité mandate le Fonds d'aide aux loisirs pour organiser un Camp de jour;

Que l'agente de développement et la directrice sont mandatées comme soutien  
administratif.

ADOPTÉE

**Rés.128-2014**

**Demande de subvention au Programme Initiative à l'investissement local pour la  
rénovation de l'Hôtel de Ville**

Considérant les rénovations nécessaires au bâtiment nommé « Hôtel de Ville » et abritant  
la salle communautaire « Les Générations »;

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer  
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité demande une subvention au Programme initiative à l'investissement  
local afin de rénover le bâtiment de l'Hôtel de Ville;

Que la municipalité s'engage à couvrir les dépenses qui ne seront pas couvertes par les  
différentes subventions;

Que la directrice générale et l'agente de développement soient autorisées à signer les  
documents à cet effet.

ADOPTÉE

**Rés.129-2014**

**Demande de subvention au Programme Initiative à l'investissement local pour la  
rénovation du Chalet des loisirs**

Considérant que le Chalet des loisirs a besoin d'un minimum de rénovations afin d'être  
conservé;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier  
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité demande une subvention au Programme initiative à l'investissement  
local afin de rénover le bâtiment du Chalet des loisirs;

Que la municipalité s'engage à couvrir les dépenses qui ne seront pas couvertes par les  
différentes subventions;

Que la directrice générale et l'agente de développement soient autorisées à signer les  
documents à cet effet.

ADOPTÉE

## **Varia**

La directrice explique que, suite à la lettre envoyée le 16 décembre 2013 pour faire appliquer le règlement sur les nuisances, l'inspecteur en bâtiments et elle-même effectueront une nouvelle fois la tournée des chemins et émettront des constats d'infraction en lien avec les nuisances observées. Il est à noter que les gens concernés avaient jusqu'au 31 mai pour faire disparaître les nuisances. Les élus sont d'avis que la directrice ne devrait pas faire la tournée, et laisser ce travail à l'inspecteur en bâtiment, avec l'assistance, s'il y a lieu, de monsieur Bertrand Ouellet, ouvrier de voirie de la municipalité.

Monsieur le conseiller Louis Cayer demande si les lumières ont été enlevées sur le Pont Couvert. Réponse : Oui. Il demande également si les jeux de BMX ont été déménagés dans la patinoire. Réponse : Le message a été fait à monsieur Bertrand Ouellet.

**Rés.130-2014**

### **Achat d'un surpresseur**

Considérant l'âge avancé du surpresseur de la bio-fosse;

Considérant les signes de fatigue évidents de celui-ci;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité procède à l'achat d'un surpresseur.

ADOPTÉE

**Rés.131-2014**

### **Envoi d'une lettre d'intention aux municipalités de Ste-Louise, de St-Damase et à la MRC de L'Islet**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité envoie une lettre d'intention aux municipalités de Ste-Louise, de St-Damase et à la MRC de L'Islet pour leur indiquer que « Dans le but de préserver l'état de notre réseau routier, ainsi que garantir la sécurité de nos citoyens, la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth envisage de régler la circulation des camions lourds dans le 4e Rang Ouest. Ce règlement sera conforme à la politique du Ministère des Transports régissant la circulation des camions lourds dans les municipalités. »

Que la municipalité demande l'appui de ces municipalités.

ADOPTÉE

**Rés.132-2014**

### **Mandat à monsieur le maire pour la pose d'une clôture au Pont Couvert**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le conseil mandate monsieur le maire André Hudon pour superviser l'installation d'une clôture par les employés de voirie, à côté du Pont Couvert, avec l'aide-conseil de monsieur le conseiller Jean Bernier

ADOPTÉE

## **Période de questions**

Monsieur Denis Chrétien : Demande pour faire arranger les ponceaux du 5e Rang et étendre du calcium. Réponse : On va voir à ça.

Madame Hélène Laboissonnière : Demande si la soumission reçue l'année dernière pour les glissières n'était pas à meilleur prix. Rep : Non, le prix était plus élevé.

Monsieur Conrad Lizotte : Demande s'il n'y aurait pas de subvention pour les réparations de la biofosse auprès du MAMOT, étant donné que ce sont leurs normes. Rep : Ça ne coûte rien de demander.

Madame Murielle Bouchard : Se demande s'il n'y a pas une erreur dans la facture d'Aquatech puisque celle-ci n'est que de 54.56\$. Rep : Non, pas d'erreur. Elle demande aussi qu'est-ce que la facture de Denis Lizotte. Rep : Location de tracteur.

Monsieur Guy Lévesque : Demande si Sylvain Lemieux va mettre les pancartes pour les quatre-roues. Rep : Il le faudrait bien.

**Rés.133-2014**

### **Mandat à monsieur le conseiller Louis Cayer afin de faire avancer le dossier de la signalisation pour les quatre-roues**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le conseil mandate monsieur le conseiller Louis Cayer afin de faire les démarches nécessaires auprès de monsieur Sylvain Lemieux pour faire installer la signalisation pour les quatre-roues.

ADOPTÉE

Madame Hélène Laboissonnière : Dit que le Ministère des Transports va devoir reprendre la grille devant chez elle, celle-ci est très dangereuse.

**Rés.134-2014**

**Demande au Ministère des Transports pour refaire la grille devant le 34 Chemin du Village**

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que le conseil demande au Ministère des Transports de refaire la grille devant le 34 chemin du Village, car celle-ci est très dangereuse.

ADOPTÉE

Monsieur Denis Chrétien : Demande où en est le dossier de l'expropriation pour le chemin du Vide. Réponse : Il n'a pas bougé.

Madame Murielle Bouchard : Revient sur la facture d'Aquatech.

Madame Hélène Laboissonnière : Demande pourquoi le conseil ne donne pas de numéro civique aux cabanes à sucre s'il en donne aux garages. Rép : Ce serait au Comité consultatif d'urbanisme de s'y pencher.

**Rés.135-2014**

**Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures cinquante-sept (20h57)

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales